S'identifier / Créer un compte
Rechercher une actu, un article
AT Internet
Facebook Connect
OpenX
Twitter Button
NEXT INpact
DOSSIERS TESTS PRIX DU NET FORUM LE BLOG
365 abonnés
de soutien
Abonnez-vous
À partir de 0,99 €
Accueil > Internet > Streaming > YouTube va commencer à inciter les internautes à faire des dons aux chaînes
PUBLICITÉ

YouTube va commencer à inciter les internautes à faire des dons aux chaînes

Et contrôler toutes les sources de revenus de ces dernières

YouTube serait-il en train de vouloir garder dans son giron le financement de ses chaînes ? En effet, après la naissance d'initiatives telles que Patreon ou Tipeee en France, on note l'arrivée prochaine du « Fan funding ». Les abonnés pourront ainsi être incités à effectuer des dons aux créateurs qu'ils veulent soutenir, ce qui ne sera pas forcément toujours simple dans la pratique.

Alors que Google cherche à bichonner ses créateurs de contenu (nous y reviendrons un peu plus tard) et que certains s'en tirent très bien financièrement, c'est loin d'être le cas de la majorité. En effet, outre la régie publicitaire maison, rien ne permet vraiment de monétiser du contenu diffusé sur YouTube. Ce dernier interdit d'ailleurs d'utiliser des sources directes qui pourraient lui faire concurrence, bien que certains s'en moquent et le pratiquent tout de même.

Quoi qu'il en soit, après avoir lancé des chaînes payantes au succès assez faible, le service de streaming de Google cherche une manière plus intelligente de se mettre au payant. Et c'est sans doute inspiré par des initiatives telles que Patreon ou Tipeee (voir **notre analyse**) que le géant du web a eu l'idée de lancer la bêta de son offre « Fan funding ». Une piste qui avait déjà été évoquée **il y a quelques semaines**, mais qui devient maintenant concrète.

> Introducing Fan Funding: A way for fans to donate so you can help make more videos they love. Sign up at **http://t.co/e0mCjDJReY**
> — YouTube Creators (@YTCreators) **27 Juin 2014**

Les chaînes peuvent en effet **s'inscrire** afin de permettre à leurs abonnés de les financer par des dons. Une pratique qui sera proposée aux USA, au Mexique, au Japon et en Australie dans un premier temps. En France, cela risque d'être plus compliqué puisque si les dons peuvent se faire pour des amateurs, cela sera une autre paire de manches lorsque c'est une structure telle qu'une société qui gérera la chaîne, celles-ci ne pouvant pas être financées par des dons. Cela posera d'ailleurs une autre question qui pend au nez de Google : la transparence concernant les structures qui gèrent les chaînes.

Car si la LCEN impose à un site des mentions légales dans **son article 6** comme le nom du responsable de publication, le prestataire technique, etc., il n'en est rien sur YouTube. Ainsi, impossible pour le moment de savoir clairement qui finance et qui récolte vraiment les revenus d'une chaîne. Si une forme de soutien doit être assurée d'une manière ou d'une autre, il faudra donc sans doute faire aussi rentrer une bonne dose de transparence.

Il sera d'ailleurs intéressant de voir ce que pensent ceux qui misaient sur le financement participatif par abonnement des Youtubeurs de cette décision du géant du web.

David Legrand
Rédacteur en chef adjoint et responsable des L@bs de Nancy. Geek de l'extrême spécialisé dans l'analyse des produits high-tech, les réseaux sociaux et les trios d'écrans. Adepte du libre.

Twitter

Publiée le 27/06/2014 à 10:00

Signaler Envoyer Tweet

Actu Précédente Actu Suivante

Soutenez l'indépendance de Next INpact en devenant Premium

Tout le contenu de Next INpact sans pub

Et bien plus encore...

Abonnez-vous
À partir de 0,99 €

Il y a 25 commentaires

Amnesiac Le vendredi 27 juin 2014 à 10:04:33 #1
Inscrit le vendredi 21 février 03 - 556 commentaires
INpactien

La mendicité sur Youtube, c'est maintenant !

2show7 Le vendredi 27 juin 2014 à 10:09:38 #2
Inscrit le vendredi 24 juillet 09 - 10067 commentaires
INpactien

YouTube va commencer à inciter les internautes à faire des dons aux chaînes **de Fastfood**

PUBLICITÉ
SOLDES Tous les bons plans des soldes d'été
PUBLICITÉ

DOSSIERS

Comment changer de FAI et résilier son ancien abonnement
Par Sébastien Gavois, le 24/06/2014

TESTS

Le Nexus 5 sous Android 4.4 : faut-il craquer ?
Par Damien Labourot, le 08/11/2013

Les brèves

Kick with Chrome : dribblez, shootez et faites une séance de tirs au but (3)
Tout en fredonnant Olive et Tom !

Chromecast peut désormais diffuser les Live de YouTube (2)
Adieu la TV ?

[MàJ] Après une panne générale, Facebook est de retour (25)
Feedly aussi est touché, coïncidence ?

La fin du monde est proche : Twitter accepte les GIF animés (21)
NOOOOOOOOOOOOOOO !!!

Toutes les brèves

PUBLICITÉ

ASTUCES

Installer la Developer Preview d'Android L sur un Nexus 5 ou 7 (2013)
Envie de jouer ce week-end ?

LIDD

487ème édition des LIDD : Liens Idiots Du Dimanche
Du Tower Conquest, des animations folles et des enquêtes

Bons plans

Un Ultrabook tactile Acer de 11,6" (1080p) avec Core i7 et SSD de 128...
Valable jusqu'au 29 juin

Un portable Sony Vaio Tap 11 avec 128 Go de SSD : 505,99 €
Valable jusqu'au 30 juin

Un portable HP de 17,3" (1080p) avec Core i7 4700MQ: 799 €, via une...
Valable pendant 12 heures

Un routeur Netgear Wi-Fi 802.11ac (1600 Mb/s) : 79,90 €
Valable pendant 12 heures

Tous les bons plans

Enjoy ?

Gameplayer Le vendredi 27 juin 2014 à 10:14:02 #3
Inscrit le jeudi 11 avril 13 - 12 commentaires

INpactien

Et sinon, il y a toujours Flattr qui permet de faire des microdonations pour les vidéos youtube qu'on a liké (si le créateur a lié son compte youtube à son compte flattr).

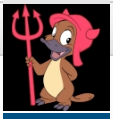

Groumfy Le vendredi 27 juin 2014 à 10:14:18 #4
Inscrit le mercredi 8 décembre 04 - 3219 commentaires

INpactien

Autre solution : utiliser autre chose que Youtube...

David_L Le vendredi 27 juin 2014 à 10:15:15 #5
Inscrit le vendredi 13 septembre 02 - 26918 commentaires

Equipe

Gameplayer a écrit :

> Et sinon, il y a toujours Flattr qui permet de faire des microdonations pour les vidéos youtube qu'on a liké (si le créateur a lié son compte youtube à son compte flattr).

Ce qui ne résout aucun des soucis cités, mais avec en plus l'assurance que ce sera peu utilisé, ce qui est le principal souci de Flattr et ce qui a favorisé les modèles de type Patreon / Tipeee

Groumfy a écrit :

> Autre solution : utiliser autre chose que Youtube...

Solution à quoi ?

Edité par david_l le vendredi 27 juin 2014 à 10:15

Cliquez-ici pour vous connecter ou vous inscrire pour pouvoir participer aux commentaires.

Il y a 25 commentaires

Êtes-vous tenté par une montre connectée ?
Accéder au sondage

Prix du Net

Emploi

Ingénieur Sénior Responsable Parallélisation des Process
[CDI] XILOPIX, Épinal (88)

Chef de projet Content Marketing & Social Media H/F
[CDI] Xilopix, Épinal (88)

Stagiaire commercial H/F
[Stage] Le Collectionist, Paris (75)

Développeur passionné Symfony2 | aéronautique #1
[CDI] INTEAM, Paris (75)

Poster une offre
Plus d'offres

Toutes les marques citées sur Next INpact appartiennent à leurs propriétaires respectifs.
Next INpact : Mentions légales - Partenaires : Comparer forfaits mobiles - LesNumeriques - Personnaliser Windows - ForumScience - Tom's Hardware - Forfaits Mobiles - Télécharger logiciel

Copyright © 2003 - 2014 PC INpact SARL de presse. Marque déposée. Tous droits réservés. **Nextinpact.com** est un site de Next INpact Network - Design par BtoWeb Solutions

;